

DEVELOPPER ET MANAGER LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Secteur SMS



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION

FORMATION-ACTION
DEVELOPPER ET MANAGER LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE ENTREPRISE
DU SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL SMS

(Durée : 1 jour (7 heures) + ½ journée d'accompagnement lors de l'intersession de la formation d'un AP SMS)

La formation des dirigeants dans le dispositif SMS a pour finalité de permettre aux personnes responsables d'établissement d'acquérir des compétences nécessaires à l'initiation et au pilotage d'une démarche de prévention.

Le succès de cette formation repose sur l'implication des participants.

Cette démarche de prévention des risques professionnels exige une réelle réflexion de l'établissement pour définir les conditions de la réussite du projet avant l'inscription du futur animateur.

Le dirigeant de l'établissement, pilote de la démarche, se doit donc de suivre la formation qui lui est destinée dans le cadre du dispositif SMS.

Il est nécessaire, avant la formation de l'animateur prévention SMS, de consulter le document de référence disponible en téléchargement gratuit sur le site de l'INRS.

Public

Dirigeants d'établissements d'hébergement et d'accueil de personnes âgées (HAPA), hôpitaux ou cliniques s'engageant dans une démarche de prévention et la réalisation de projets et comptant sur l'aide d'un ou plusieurs animateur(s) de prévention (AP SMS).

Cette formation est le début du parcours de formation et d'accompagnement du dirigeant et de l'AP SMS Elle précède obligatoirement celle de l'AP SMS.

Prérequis

Aucun

Objectifs

- Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son établissement
- Piloter tout projet de prévention et, en particulier si l'établissement est concerné, un projet de prévention des TMS selon les attentes du programme national TMS Pros

Objectifs pédagogiques

Identifier ses enjeux de prévention à partir d'un état des lieux de santé et de sécurité au travail.

AMN Conseil et Formation

19 rue Copernic - 13200 ARLES

N°SIRET : 879 741 387 00028 - APE : 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° : 93 13 18 129 13 auprès de la DIRECCTE PACA

Enregistrée DPC sous le N° : 99BB

04.90.43.96.88 - www.amn-conseil-formation.fr

Structurer et formaliser une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne en lien avec ses objectifs et priorités.

Piloter les projets de prévention de son établissement et en particulier celui de l'AP SMS dans le cadre de sa formation-action (potentiellement TMS Pros si l'établissement est concerné).

Contenu

Etat des lieux en santé et sécurité au travail.

Enjeux de prévention de l'établissement et définition des objectifs et priorités d'actions.

Démarche globale de prévention, contextualisée, mobilisatrice et pérenne et ses conditions de réussite.

Lettre d'engagement formalisant la démarche de prévention de l'établissement.

Lien entre travail et santé, compréhension des TMS.

Pilotage de tout projet de prévention.

TMS Pros dans le cas d'un projet de prévention des TMS dans un établissement ciblé ou souhaitant rentrer dans le programme national.

Positionnement de l'AP SMS sur un projet de prévention correspondant à une priorité d'action et définition de son profil.

Méthodes et outils

La formation s'appuie sur des exposés didactiques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants et des échanges.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 7 heures + ½ journée en établissement.

Effectif maximum recommandé : 10 participants.

Mode de validation

A l'issue de la formation, AMN CONSEIL ET FORMATION délivre au participant une attestation de formation.

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un formateur AP SMS certifié par le réseau prévention.

PROGRAMME DE FORMATION
DEVELOPPER ET MANAGER LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE ENTREPRISE
DU SECTEUR SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL SMS

JOUR 1	
9h00 – 12h30	<p>Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de formation</p> <p>Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux humains, économiques et réglementaires de la santé et de la sécurité au travail • La démarche de prévention et son intégration dans la gestion des activités de l'entreprise • Responsabilités du chef d'entreprise au regard des risques professionnels
13h30 – 17h00	<p>Piloter tout projet de prévention et, en particulier si l'établissement est concerné, un projet de prévention des TMS selon les attentes du programme national TMS Pros</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les acteurs externes et internes et les associer à la démarche d'amélioration continue • Favoriser la montée en compétences (en termes de prévention) des agents • Pilotage du projet de prévention avec l'Animateur Prévention • Promotion du projet auprès des acteurs externes à l'établissement <p>Bilan de fin de formation</p>

1/2 JOURNEE D'ACCOMPAGNEMENT	
9h00 – 12h30 Ou 13h30 – 17h00	<p>Cadrage du projet, coordination des actions, définition de la stratégie avec la direction, l'AP, le formateur (lors de la ½ journée d'accompagnement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lors d'un temps de travail en commun entre l'AP SMS et le dirigeant, en présence du formateur. - Le binôme AP SMS et dirigeant présente le travail mené dans l'établissement lors de l'état des lieux en S&ST, l'organisation de la prévention dans l'entreprise, le repérage des problématiques majeures, les axes de progrès pour l'établissement. Le formateur accompagne le binôme pour l'identification des axes de progrès ainsi qu'à l'identification de freins éventuels afin de pouvoir les lever. <p>Lors de cette intervention du formateur, le binôme AP SMS et dirigeant pourra avancer dans son projet, établir une note de cadrage en s'appuyant sur la lettre d'engagement.</p>